

À quoi sert le fichier central des dispositions de dernières volontés?

Actualité législative publié le 11/07/2024, vu 248 fois, Auteur : [Jérôme CHAMBRON, BAC+4 en Droit](#)

À quoi sert le fichier central des dispositions de dernières volontés (FCDDV) aussi appelé le fichier des testaments?

Le FCDDV, aussi appelé **fichier des testaments**, centralise pour toute la France des informations sur les testaments reçus par les notaires. Nous vous présentons les informations à connaître.

SOURCE ET DE PLUS :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F15009>

Notaires de France

Au moment du règlement d'une **succession**, vous pouvez interroger le FCDDV: FCDDV : Fichier central des dispositions de dernières volontés, couramment appelé **fichier des testaments**, et ainsi savoir s'il existe un **testament** ou des **actes** exprimant les dernières volontés du défunt.

SOURCE ET DE PLUS :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R32210>